



Paysage et avenir des bibliothèques départementales de prêt

STÉPHANE WAHNICH

SCP Communication
sw@scppcommunication.com

Stéphane Wahnich, directeur de l'institut d'études et de sondages SCP Communication, est professeur associé à l'université de Paris 12. Il a coécrit Le Pen, les mots : analyse d'un discours d'extrême droite (La Découverte, 1998) et La communication politique locale (Que sais-je ? 1995).

L'institut d'études et de sondages, SCP Communication, a réalisé une étude sociologique, pour le compte de l'Assemblée des départements de France, en association avec l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt (ADBDP), qui avait une visée prospective et pour ambition d'anticiper les évolutions à venir des bibliothèques départementales de prêt (BDP).

Cette étude recueille les impressions, les craintes et les problématiques majeures rencontrées par ceux et celles qui travaillent au sein des BDP. Elle a la particularité de rendre compte de l'état de leurs réflexions en cours. Cette réflexion touche à l'avenir des BDP face à deux grands enjeux, l'individualisation des publics d'une part, avec la question des nouvelles technologies (internet, les services à distance et la numérisation) et l'aménagement du territoire d'autre part, avec la généralisation des structures intercommunales.

Relations et rôles des BDP

Les BDP ont la particularité de reposer sur un système de relations entretenues avec les acteurs multiples que sont les bibliothèques de proximité, le conseil général, les élus locaux et le public de manière plus large. Quelle est la nature de ces relations ? Comment va évoluer l'équilibre de ces relations face aux nouveaux enjeux ? Ces interrogations sont préalables à une réflexion plus globale, car elles posent les jalons nécessaires afin de pouvoir déterminer, par la suite, si

les nouvelles technologies et l'aménagement du territoire seront, ou non, à l'origine d'une redéfinition identitaire des BDP et des relations avec les autres institutions.

On qualifiera les relations qu'entretiennent les BDP avec les bibliothèques municipales (BM) d'une part et avec leur conseil général d'autre part de « relations d'interdépendances ». La BDP est, en quelque sorte, la tête du réseau des bibliothèques de proximité, tout en dépendant elle-même du conseil général.

Cette configuration place les BDP dans un rôle tutélaire vis-à-vis des BM. Le schéma idéal affirmé par le personnel de BDP est de passer de cette relation tutélaire à une relation partenariale, pour qu'ensuite les BM accèdent à une certaine autonomie.

La relation de dépendance entre les BM et les BDP se traduit par la médiation. En effet, la représentation principale est celle du médiateur. Les BDP constituent des intermédiaires, elles font le lien entre les BM et les élus locaux, mais aussi entre les bibliothèques du réseau elles-mêmes. Pour certains, dans l'idéal, les BDP ont pour vocation à disparaître lorsqu'elles auront accompli leur mission, autrement dit quand elles auront rendu autonome le réseau de bibliothèques. De fait, la mission de médiateur est perçue comme centrale et structurante de l'identité des BDP.

Plus qu'autour de l'offre de lecture publique, l'identité des BDP tourne autour de la notion de culture au sens large : elle va du « simple service culturel » du conseil général au « presque temple culturel ».

L'autonomie de la BDP à l'égard du conseil général change selon les départements. Certaines BDP, par exemple, ne sont pas services instructeurs des subventions « lecture publique » du département ; il en résulte alors des portraits de BDP très différents, mais aussi un système de relations ou dépendances qui varie.

Ainsi, d'un extrême à l'autre, certaines BDP ont une impression forte de relégation par rapport aux autres services du conseil général, tandis que d'autres se dépeignent comme de véritables lieux sacrés de la culture.

De ce fait, trois types de profils se dégagent et se différencient en fonction du rapport que les BDP entretiennent avec la modernité. Ces profils dépendent d'un certain nombre de facteurs discriminants tels que la nature du département, les moyens financiers, le degré d'indépendance par rapport au conseil général, la structuration du réseau de bibliothèques de proximité, ou encore leur niveau d'informatisation.

Trois profils distincts

BDP de type traditionnel

Les BDP de type traditionnel sont minoritaires. Il s'agit de BDP en retard par rapport au système général de fonctionnement de l'ensemble des BDP. Autrement dit, ce sont des BDP dont la fonction principale reste l'apport des collections et la desserte documentaire.

D'une manière générale, ces BDP se situent dans des départements très ruraux et bénéficient de peu de moyens financiers. Parfois, ces BDP ne sont pas services instructeurs des subventions « lecture publique » de leur département et sont fortement dépendantes des services du conseil général pour toute décision. Leur marge de manœuvre est réduite et elles se sentent « sous tutelle » du conseil général.

Parallèlement, les relations entre ces BDP et le réseau de BM se définissent par une dépendance très forte des BM. Ces BM sont très peu professionnalisées et insuffisamment dotées en termes de collections.

Méthodologie de l'enquête

Cette étude qualitative de SCP Communication a été réalisée pour le compte de l'Assemblée des départements de France, auprès d'un échantillon de trente personnes travaillant en BDP. Il s'agit, le plus fréquemment, de directeurs ou directrices de BDP ou de leur adjoint(e), mais également de bibliothécaires.

Ces trente entretiens individuels semi-directifs, longs, ont été menés par téléphone entre le 28 avril et le 2 mai 2008.

Les BDP se sentent en posture de substitution, ce qui les cantonne dans un rôle, essentiellement logistique, d'apport documentaire. En définitive, elles ont le sentiment d'une stagnation de leur mission.

Le prêt dans ces départements se caractérise principalement par un système qui privilégie le bibliobus. La BDP se déplace dans les bibliothèques du réseau pour les desservir en documents. De ce fait, selon les personnes interrogées, les équipes des BM sont placées dans une position d'attente et de passivité.

La particularité de ces BDP est la pratique fréquente du prêt direct à la population. Cela est dû à la nature du territoire qui comporte de nombreuses zones sans bibliothèques de proximité. Ces prêts directs, dans les discours, sont considérés comme importants, car indispensables pour combler les vides dus à l'absence de BM, alors que, pour la majorité des BDP bien équipées, le prêt direct est perçu comme une « faillite du système ».

Parfois, ce prêt direct s'apparente à du portage à domicile. La structuration du réseau est donc insuffisamment développée dans ces départements. Il semble que très peu de professionnels opèrent au sein des BM, et que le bénévolat occupe une place primordiale. En effet, le plus souvent, les bénévoles représentent plus de 90 % du personnel des BM.

Par ailleurs, toutes ces BDP ne disposent pas d'internet. Le réseau est peu informatisé, ou alors en cours d'informatisation. Celles qui sont équipées possèdent un simple catalogue en ligne et n'offrent pas d'autres services. Quant à l'état des collections dans ces

BDP, il s'agit plutôt d'un fonds vieillissant. À titre d'exemple, l'offre audiovisuelle est soit inexistante, soit développée depuis peu et généralement restreinte, car uniquement musicale. Elles ne disposent que très rarement d'une offre de DVD de fiction.

Sur ce point, il est intéressant de constater que, pour ces BDP, les DVD demeurent encore une valeur sûre et celles qui n'en sont pas dotées ont prévu de le faire prochainement. Et ce, malgré le questionnement général que pose l'évolution des supports numériques.

Enfin, le rapport au temps est particulièrement long pour ces BDP. La lenteur du système est une thématique récurrente évoquée par le personnel de ces BDP, qui a l'impression de

“Trois types de profils se dégagent et se différencient en fonction du rapport que les BDP entretiennent avec la modernité”

ne pas évoluer. Beaucoup de temps semble nécessaire pour que les choses puissent se mettre en place. Ces BDP ont souvent l'impression d'être en position de relégation par rapport aux autres services du conseil général.

Étant donné le retard de ces BDP et la lenteur de leur fonctionnement et des évolutions, les enjeux majeurs qu'elles identifient pour l'avenir répondent à leurs besoins actuels et apparaissent en retrait. Parmi les enjeux cités par les personnes interrogées,

figurent essentiellement l'intercommunalité et la nécessaire professionnalisation du réseau, par le biais notamment de la formation.

Quant aux nouvelles technologies, elles ne sont pratiquement pas évoquées spontanément comme enjeu pour les BDP de demain. Pour autant, ces BDP n'ignorent pas que les nouvelles technologies seront un enjeu général important mais elles ne se sentent simplement pas concernées, à ce jour. Le constat global fait état d'un repli par rapport à internet et, plus encore, à l'égard de la numérisation.

Les BDP de type traditionnel se caractérisent par une difficulté évidente à se projeter et à anticiper sur les questions des nouvelles technologies. Il est clair qu'elles sont davantage ancrées dans des problématiques du quotidien, comme l'insuffisance des collections, le développement de la formation et de l'animation, la possession d'un équipement correct, un budget restreint, une marge de manœuvre étroite par rapport au conseil général et un manque de professionnels. Elles se perçoivent davantage comme des «réservoirs à livres» que comme des animateurs de réseaux.

BDP de type intermédiaire

Les BDP de type intermédiaire se situent à mi-chemin entre la tradition et la modernité. Ce profil est majoritaire.

Elles sont établies dans des départements semi-urbains. Elles disposent d'une collection généralement satisfaisante, à l'exception de l'offre de DVD qui est souvent pauvre. Elles sont toutes services instructeurs des subventions «lecture publique» du département et disposent d'une réelle marge de manœuvre par rapport au conseil général.

Ces BDP utilisent généralement un système de prêt mixte, c'est-à-dire qu'elles font de la desserte documentaire tout en offrant également la possibilité aux BM de venir faire une sélection des documents sur place.

Elles ne font pas de prêt direct au public, ou alors uniquement dans un ou deux points du département. Le prêt direct est perçu par ces BDP

comme une «faillite du système», car elles se placent d'abord dans une logique d'aide à un collectif plutôt que d'aide à un individu. De fait, la spécificité de ces BDP est de se présenter avant tout comme des médiateurs pour les bibliothèques du réseau.

C'est dans ce type de profil que certains émettent l'idée que, dans l'idéal, les BDP ont vocation à disparaître quand leur médiation n'aura plus lieu d'être et que les BM seront suffisamment autonomes.

Parallèlement, les nouvelles technologies sont mentionnées comme enjeu pour l'avenir. Ces BDP sont bien équipées au niveau d'internet et disposent toutes d'un catalogue en ligne. Une réflexion approfondie sur des propositions d'abonnements numériques en ligne se met en place dans ces BDP. Ces offres concernent généralement le téléchargement de musiques ou de films. L'expérimentation n'est pas encore effective, mais est en voie de l'être.

Les enjeux identifiés pour l'avenir sont la formation, les offres d'abonnements numériques en ligne et l'intercommunalité. Ainsi, en comparaison avec le premier profil, accéder à des offres numériques apparaît comme un objectif à atteindre. Ces BDP possèdent, contrairement aux premières, les moyens d'anticiper.

BDP de type moderne

Les BDP de type moderne se révèlent être véritablement en avance sur le mode général de fonctionnement de l'ensemble des BDP. Cette modernité est visible non seulement dans le rapport au numérique, mais aussi dans les relations avec le public.

En règle générale, le profil de ces BDP dépend du fait qu'elles se situent dans des départements plutôt

urbains, ou semi-urbains, qui bénéficient avant tout de moyens financiers satisfaisants. Les collections sont définies comme complètes et attractives. Le réseau de bibliothèques locales est

“Les BDP de type moderne se révèlent être véritablement en avance sur le mode général de fonctionnement de l'ensemble des BDP”

développé et professionnalisé. Les médiathèques intercommunales sont de plus en plus nombreuses.

L'offre d'abonnements numériques fait l'objet d'une réflexion avancée, et certaines BDP commencent à la mettre concrètement en place. Les offres électroniques ou numériques ne concernent pas uniquement la musique et les films, mais aussi les périodiques et les encyclopédies. Le numérique est, pour ces BDP, un véritable enjeu pour l'avenir, et elles sont prêtes à remettre en question les supports traditionnels de lecture.

Elles disposent toutes d'un portail internet, et sont parfois même en train d'intégrer la dimension interactive du web. L'heure est, pour elles, à l'expérimentation du numérique.

Ces BDP ne pratiquent plus de prêt direct par le biais de bibliobus. Quand elles le font, c'est de manière très sporadique, et cette pratique est en train de cesser. Les bibliobus ont vocation à disparaître ou à être considérablement réduits.

Il faut préciser que le système de prêt est majoritairement mixte, à savoir qu'il y a des bibliobus pour desservir les BM et, parallèlement, la possibilité pour les BM de venir faire leur choix, sur place, dans les locaux de la BDP. C'est le plus souvent la seconde solution qui est privilégiée. Le personnel des BM est dans une position active et non attentiste, et le réseau est défini comme étant dynamique.

L'apport documentaire en tant qu'activité exercée par la BDP est relégué loin derrière la formation, l'animation culturelle et le conseil.

Par ailleurs, la spécificité de ces BDP est que la grande majorité d'entre elles dispose, en plus, d'une ou de plusieurs annexes départementales ouvertes au public. Ce phénomène est intéressant, car il change le rapport de ces BDP avec leur territoire. En effet, la BDP est relayée sur le territoire par des antennes qui dépendent d'elle. Un lien direct se crée donc avec l'utilisateur.

Le personnel de ces BDP accepte, avec les nouvelles technologies, l'individualisation des publics et des pratiques, et possède une réelle capacité à repenser le rôle des BDP, à l'élargir et à dépasser le rôle classique de médiateur et d'animateur de réseaux. Les enjeux identifiés pour l'avenir par le personnel de ces BDP sont avant tout l'offre numérique, la formation, la

mise en réseau des communes avec la territorialisation et l'action culturelle.

Un paysage hétérogène

Ces trois profils dessinent le paysage hétérogène des BDP et illustrent le fait que les BDP n'évoluent pas toutes à la même vitesse. De ce fait, il est évident que, selon les types de BDP, les perceptions et les enjeux pour l'avenir ne seront pas les mêmes.

Le premier profil est traditionnel. Ces BDP adoptent une position tutélaire vis-à-vis des bibliothèques du réseau, tout en étant elles-mêmes sous la tutelle du conseil général avec une étroite marge de manœuvre. Le second profil est davantage dans un rôle de médiation et de structuration du réseau, et se place dans une logique de réponse à un collectif, refusant les liens directs avec le public. Le troisième et dernier profil a, en plus, la particularité de regrouper des BDP qui, au-delà d'un rôle de médiateur et d'animation de réseaux, entretiennent une relation directe avec le public par le biais d'annexes.

Les deux derniers profils ne sont finalement pas très éloignés sur le plan de la modernité, puisque ces BDP intègrent aisément les nouvelles technologies. La différence se joue es-

sentiellement sur la question du rapport au public.

Trois enjeux d'avenir

Les BDP reposent sur l'idée de territorialisation. Cependant, avec les nouvelles technologies et la capacité d'internet de transmettre des documents écrits et sonores, on peut se poser la question de leur avenir car elles ont à relever trois défis liés à cette territorialisation : le défi numérique, le défi de l'intercommunalité et celui de l'animation des territoires.

Le défi numérique

Aujourd'hui, les BDP sont éloignées des publics et, même pour celles qui se veulent proches, il semble que cela se traduise davantage en termes d'activités culturelles et moins en matière de lecture publique. Cependant, si l'idée que le public devait jusqu'à aujourd'hui passer par le biais de structures relais était sans doute pertinente, elle va se révéler fautive dans les années à venir.

En effet, lorsque les bibliothèques américaines seront en ligne via Google, que Gallica 2 de la Bibliothèque nationale de France et la bibliothèque européenne seront effectives, on sera en droit de se poser la question de l'utilité de ces structures communales en matière de captation documentaire.

La difficulté à laquelle le public va être confronté est le problème du choix. Le métier de bibliothécaire, au-delà de son rôle de conservation, s'inscrit toujours dans un rôle de sélection des œuvres au bénéfice du public. Les BDP pourront remplir ce rôle de sélection et de conseil, alors que les petites structures communales auront du mal à l'assumer. C'est donc au niveau départemental que l'on pourra a priori le mieux développer ce rôle de conseil.

En effet, seules les BDP et les grandes BM, comme le fait la BM de Lyon par exemple, pourront médiatiser leur site internet et devenir ainsi une référence pour les habitants. Ces portails pourront constituer un point d'entrée universel pour se repérer dans le monde virtuel, et auront aussi

“Avec les nouvelles technologies et la capacité d'internet de transmettre des documents écrits et sonores, les BDP ont à relever trois défis liés à la territorialisation : le défi numérique, le défi de l'intercommunalité et celui de l'animation des territoires”

la capacité de développer la littérature locale.

Cette capacité d'intervention dans l'espace virtuel ne devient possible qu'à la condition que les portails internet des BDP soient ouverts au grand public, certes par l'intermédiaire d'une inscription, et non plus réservés aux seuls professionnels et bénévoles. Cela remet donc en cause la vision d'une BDP ne s'adressant pas directement au public. Et c'est ce premier défi que devront, demain, relever les BDP, celui de réapprendre à s'adresser directement au grand public.

Le défi de l'intercommunalité

Le projet initial de la réforme des collectivités locales comprenait la suppression des départements en faveur des régions et des structures intercommunales. Ce n'était pas un hasard. En effet, la montée en puissance des intercommunalités laisse à penser qu'un nouvel échelon de gouvernance territoriale se met en place petit à petit, et que le rôle des départements pourrait aller en diminuant.

La taille des départements, lorsque ces derniers ne sont pas trop petits, semble pourtant pertinente pour nombre de politiques publiques, telles que l'action sociale et l'action culturelle.

Dans ce cadre, il n'est pas certain que les intercommunalités puissent remplir aussi aisément que cela leur rôle potentiel en matière culturelle, d'autant plus qu'une majorité d'intercommunalités n'est pas dotée de cette compétence pour l'instant, les maires voulant conserver cette prérogative.

Cependant, les bibliothèques intercommunales, avec davantage de moyens que les petites communes, se développent de plus en plus, et il faudra compter avec elles. Quel partage se fera alors entre ces bibliothèques et les BDP ? Certains imaginent que les collections dépendront des bibliothèques intercommunales. Il s'agit là d'une confiance dans l'avenir budgétaire qui peut paraître risquée.

La capacité financière d'un département est tout autre, et il y a sans doute un partage à opérer pour que les BDP constituent des collections de référence, à condition qu'elles organisent

des dispositifs de prêt. Peut alors se poser la question de savoir s'il faut prêter aux bibliothèques ou au public.

La meilleure formule semble être de permettre la réservation via internet par le public, mais en organisant le retrait du document dans une bibliothèque relais. En effet, les BDP ne doivent pas se résumer à être des « Amazon » gratuits. Le contact avec le public doit induire ce rapport aux bibliothèques car, dans le cas contraire, nous serions en présence d'actes de consommation

“Nombre de responsables de BDP estiment que l'avenir des BDP passe par l'action et l'animation culturelle et non plus par les collections”

et non plus, alors que cela est nécessaire, de socialisation. La complémentarité entre bibliothèque intercommunale et BDP passera là aussi, pour les BDP, par une modification de son rapport au public.

L'animation des territoires

C'est sans doute le défi le plus facile à relever pour les BDP, car elles sont déjà en train de le mettre en œuvre. Nombre de responsables de BDP estiment que l'avenir des BDP passe par l'action et l'animation culturelle et non plus par les collections.

Les BDP deviendront alors des fournisseurs de moments culturels auprès des bibliothèques et, plus largement, des structures culturelles communales, sans parler des manifesta-

tions organisées dans leur propre lieu. Cet enjeu de l'animation des territoires est primordial si l'on veut conserver, sinon développer, l'attractivité des petites communes, afin que ces dernières ne deviennent pas, comme cela est déjà parfois le cas, de vastes maisons de retraite.

Sur cette question également, l'échelon départemental est sans nul doute pertinent, si les BDP développent des actions en adéquation avec les attentes des publics. Pour autant, cela ne signifie pas développer des actions « populistes », mais être vigilant à ne pas mettre en place – comme c'est parfois le cas dans certains conseils généraux – des actions culturelles élitaires qui créent un club d'initiés, sans doute agréable à vivre, mais qui excluent les publics.

Ainsi, il convient de ne pas oublier que l'action culturelle est une action pédagogique qui doit faire découvrir des mondes nouveaux aux publics, et non pas leur montrer combien ils sont incultes. Ce rapport au public est primordial, et les BDP ont sans doute un rôle à jouer car le monde des bibliothèques est, sans conteste, celui qui intègre le mieux le grand public.

Comme on peut le voir, les BDP ont face à elles des défis importants pour demain. Elles devront avoir la capacité, dans un laps de temps assez court, de revisiter leur rapport au public et de s'adapter à la concurrence qu'est en train de créer internet, celle d'être confrontée au monde entier. Cela change les perspectives pour les BDP et pour tous ceux qui vont affronter ce nouvel environnement ; le métier de bibliothécaire de BDP n'en sera que plus passionnant. ●

Janvier 2010